

### Méthodes actives

# TERRITOIRES APPRENANTS ET TIERS-LIEUX SONT DES ESPACES INSPIRANTS

Nicolas Deguerry,  
journaliste à Centre Inffo



## 1 QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE APPRENANT ?

Avec la notion de territoire apprenant se dessine l'idée qu'au-delà des lieux "académiques" de transmission des savoirs – que sont les écoles, les universités ou les centres de formation –, les territoires du XXI<sup>e</sup> siècle ont à imaginer de nouveaux aménagements. Il s'agit à la fois de faciliter la rencontre et de mettre des ressources à disposition de toutes les composantes de la société. Lesquelles permettront aussi bien l'acquisition de compétences que le développement de projets. Le consultant André Chauvet travaille sur cette thématique. Le territoire apprenant est "fluide", il permet une "mobilisation collective des citoyens au service de l'apprentissage". Cette mobilisation s'inscrit dans des situations productrices d'apprentissage, mais qui n'ont pas pour seul but l'apprentissage. Selon certaines conditions, qui restent difficiles à modéliser, le consultant

explique que les territoires, comme les tiers-lieux, ont un "potentiel d'action, de solidarité, de citoyenneté et, bien sûr, d'apprenance". On peut parler d'espaces "capacitants".

## 2 PÉDAGOGIES ACTIVES

André Chauvet souligne que "les lieux sont révélateurs d'une certaine conception de l'apprentissage". Et, à l'inverse des amphithéâtres universitaires, espaces inchangés durant des siècles, les tiers-lieux apparaissent comme non exclusifs d'un savoir particulier, tournés "vers la fabrication du lien", au-delà "de la fabrication tout court", analyse André Chauvet. Souvent éphémères, ces tiers-lieux révèlent un agencement créateur d'une dimension d'apprentissage qui remet au centre "la question du faire ensemble", traçant là une filiation avec les pédagogies actives du début du XX<sup>e</sup> siècle.

## 3 "PAIRAGOGIE"

Une autre particularité des tiers-lieux, soulignée par André Chauvet, témoigne d'une nouvelle répartition des rôles. L'enseignant, le professeur ou le formateur ne sont plus les uniques détenteurs de la fonction de transmission. On voit en effet se développer la "pairagogie", modalité qui désigne l'apprentissage par les pairs. Les tiers-lieux sont ainsi fondateurs d'une nouvelle "mise en scène des savoirs". Ils innovent par leur "capacité à les agencer et à fabriquer de nouvelles ingénieries" : ils savent utiliser l'espace pour créer des "lieux inspirants" qui facilitent la circulation des savoirs. Et parce qu'ils sont aussi des zones de création et de mise en œuvre de projets, ils permettent et favorisent la construction de la compétence, toujours dans une dimension collective. ●